

Éradiquer les sacs de plastique par la télé

Cédéric CARON • cederick.caron@hebδοςquebecor.com

Inspirée par le règlement municipal de la ville de Deux-Montagnes qui interdit la distribution de sacs de plastique par les commerces de son territoire, une équipe de la Télévision des Basses-Laurentides (TVBL) située à Saint-Jérôme a parcouru la région afin de sensibiliser les différents élus municipaux à la cause.

«Je cherchais une cause qui pouvait être aidée de façon audacieuse et je me suis sentie interpellée en prenant connaissance du règlement municipal que Deux-Montagnes a adopté», explique la jeune réalisatrice qui en est à son premier projet d'émission de télévision à la TVBL avec *Être en cause*, Marie-Christine Bourguignon.

Non pas sans difficultés, en raison du temps d'implication bénévole important que le projet demandait, la réalisatrice a tout de même réussi à recruter Maryse Boisvert, propriétaire d'une boutique Équi-Monde, Virginie Roger, du Conseil régional en environnement, l'animatrice Corinne Guimont et Stéphane Lagassé, du Festival de la Terre.

Non pas sans embûches, les acteurs ont tenté de rencontrer les au-

torités municipales des quatre MRC des Basses-Laurentides afin de les convaincre du bien-fondé d'éliminer les sacs de plastique de leur territoire.

Volonté citoyenne

«Environ 75 % de la population québécoise est prête à ne pas prendre de sac en plastique, avance M. Lagassé. Avec un peu de volonté, on pourrait y arriver. Je travaille à l'organisation de la journée sans sacs depuis deux ans et nous avons toujours une bonne réponse.»

«Bien que récupérables, les sacs que l'on dépose au bac de recyclage se retrouvent en Chine pour être brûlés et transformés en énergie, ce qui cause une autre forme de pollution», explique Mme Boisvert.

Pour les membres de l'équipe, le choix est clair, les gens devraient se tourner vers les sacs de coton réutilisables afin de causer le moins de tort à la planète.

L'émission *Être en cause* est diffusée dans les Basses-Laurentides sur les ondes de Vox les mercredis à 20 h 30.



redaction.mirabel@hebδοςquebecor.com

Ouverture de la plage du camping du lac Lafontaine

EP. La plage du Camping du Lac Lafontaine, située à Saint-Jérôme, est maintenant conforme aux normes de qualité bactériologique des eaux de baignade du Ministère.

Des prélèvements effectués le 16 juillet confirmaient que la plage du camping du Lac Lafontaine se voit maintenant attribuer le classement C. En raison d'un classement D, l'accès à la baignade avait été temporairement interdit sur cette plage.

Rappelons que pour connaître la qualité bactériologique des eaux de

baignade des plages admissibles au programme Environnement-Plage, il suffit de consulter le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à l'adresse suivante : www.mddep.gouv.qc.ca.

On peut également s'adresser, du lundi à vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, à la direction du Centre de contrôle environnemental du Québec de la région au 450 433-2220, ou encore au Service d'accueil et de renseignements du ministère au numéro sans frais 1 800 561-1616.



Photo Journal Le Mirabel par Cédéric Caron

L'équipe de l'émission à caractère social et environnemental, *Être en cause*, s'est réunie et a réfléchi devant les caméras afin de trouver des actions concrètes pour tenter de faire bouger les choses.

Pour vous rendre à Saint-Jérôme Profitez du transport en commun!

Transport collectif MRC Rivière-du-Nord
35 St-Jérôme 231

Service de la navette
Circuit #35
disponible de 7h à 18h

Vous pouvez vous procurer des billets gratuitement à la réception de l'Hôtel de Ville, jusqu'à épuisement. Un maximum de 10 billets par personne.

Yvon Brière, maire et son conseil

Le partenariat, moi j'y crois!

La Municipalité désire promouvoir le transport en commun au niveau local et régional. Prenez la navette du circuit # 35 pour vous rendre à Saint-Jérôme. Si vous êtes loin des points d'embarquement, nous vous offrons gratuitement le taxi-bus pour vous emmener aux arrêts de la navette. Pour consulter l'horaire des navettes, aller sur le site web de la municipalité au www.municipalite.sainte-sophie.qc.ca